



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 73 de *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q. chapitre F-2.1), que le rôle triennal d'évaluation foncière pour les exercices financiers 2020-2021-2022 a été déposé au bureau municipal au 125, 12^e Rue, Ferme-Neuve le 31 octobre 2019.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures habituelles d'ouverture du bureau municipal et que le rôle et la matrice graphique peuvent être consultés sur le site de la MRC : <http://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/services-en-ligne> ou celui de la municipalité : <http://www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca>. à partir du 1^{er} janvier 2020.

Conformément à l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer, **AVANT LE 1^{ER} MAI 2020**, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette Loi.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent déterminé par le règlement 431 de la MRC d'Antoine-Labelle à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise de la formule mentionnée dûment remplie ou par courrier recommandé au bureau de l'organisme municipal responsable de l'évaluation soit la MRC d'Antoine-Labelle, située au 425, rue du Pont, Mont-Laurier (Québec) J9L 2R6.

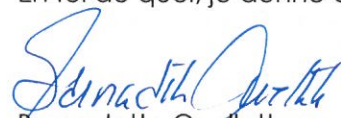
Donné à Ferme-Neuve, ce 11^e jour du mois de novembre 2019.


Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, entre 9 heures et 16 heures le 11^e jour du mois de novembre 2019 à chacun des endroits suivants, à savoir : au bureau municipal, au centre sportif Ben-Leduc et dans le journal Le Courant.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Ferme-Neuve, ce 11^e jour du mois de novembre 2019.


Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière